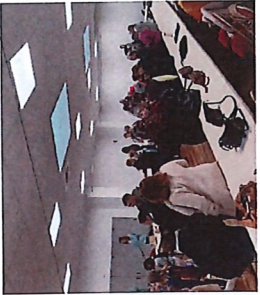




Repas des anciens le 19 Janvier 2025



Concours de Dictée organisé par Bethisy Festif 20 Février 2025



Concours de Dictée organisé par Bethisy Festif 20 Février 2025



Voeux du Maire 27 Janvier 2025



Carnaval Organisé par le Comité des Fêtes 22 Février 2025



EVENEMENTS DANS VOTRE VILLE

AVRIL

**Du 5 au 9**  
Fête du Printemps  
Place du Marché

**Lundi 21**

Chasse aux oeufs  
Parc du Château à 10h  
Comité des Fêtes

**Dimanche 27**

Souvenir des Déportés  
Monument aux Morts à 11h45

MAI

**Jeudi 8**

Armistice 1945  
Forum des associations  
Salle des fêtes

**Samedi 17**

Festival ARC en jeu  
(Murder Party)

**Mardi 27**

Journée de la Résistance

JUN

**Date à définir**

Fête de l'Agriculture  
Parking du Tennis  
de 9h à 16h

**Dimanche 15**

Kermesse Paroissiale  
Parc du Château

**Samedi 21**

Fête de la Musique  
Parvis de la Mairie  
à partir de 19h



# Béthisy Infos

Printemps 2025

N°24 - Trimestriel

## Edito du Maire

Béthisiens, Béthisiens, Chers Concitoyens.

L'arrivée du printemps marque un renouveau, même dans un monde de plus en plus affecté par le changement climatique et un contexte économique et social préoccupant. Malgré ces défis, une nouvelle dynamique s'installe dans notre belle commune, avec de nombreux projets et événements qui se concrétisent.

Depuis le 6 janvier, un chef cuisinier prépare quotidiennement les repas de nos cantines à la cuisine centrale de Verberie. Ils sont confectionnés en circuit court, en liaison chaude et avec une qualité améliorée.

La réfection complète de la voirie et des trottoirs de la rue Choron commence début avril, après le remplacement du réseau d'eau potable et l'enfouissement des réseaux secs. Ces travaux entraîneront à nouveau certaines contraintes. Merci pour votre compréhension face aux désagréments occasionnés.

À l'école des Marronniers, après la reconstruction d'une classe suite à l'incendie du bâtiment préfabriqué, celui-ci sera démolie pendant les vacances d'avril. Un abri/préau sera ensuite construit à sa place. Des études sont en cours avant de pouvoir réaliser le réaménagement des locaux de la restauration du Val d'automne et aussi d'effectuer des travaux de réfection du château de la Douye.

Depuis le début de notre mandat en juillet 2020, malgré deux années de pandémie de Covid, la baisse des dotations de l'Etat qui en ont découlé et qui persiste encore aujourd'hui, malgré des réglementations toujours plus contraignantes, nous avons poursuivi nos engagements.

Nous avons mis en œuvre le programme électoral sur lequel vous nous avez élus majoritairement. Tout n'a pu à ce jour être réalisé, mais les progrès sont là et visibles pour qui prend le temps d'observer l'évolution de la qualité du cadre de vie de notre commune. Il reste encore beaucoup à faire, notamment en matière de voirie / trottoirs, mais aussi en matière de rénovation des bâtiments.

Je vis dans ce village, je le traverse chaque jour et, comme vous, je mesure l'ampleur des défis à relever. C'est pourquoi, malgré les contraintes budgétaires et administratives, nous poursuivons nos efforts pour améliorer notre quotidien et préparer l'avenir.

Notre engagement reste entier : faire de Béthisy-Saint-Pierre une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Continuons ensemble !  
Bien à vous, Jean Marie Lavoisier  
Votre Maire

## NOUS CONTACTER ET SUIVRE LES ACTUALITES

 [contact@bethisy-saintpierre.fr](mailto:contact@bethisy-saintpierre.fr)



03 44 39 70 32



[www.bethisy-saintpierre.fr](http://www.bethisy-saintpierre.fr)

 Mairie de Béthisy Saint Pierre

# PRENONS DE BONNES RÉOLUTIONS ET DE BONNES HABITUDES POUR "LE BIEN VIVRE ENSEMBLE "

Dans le respect de chacun et de l'environnement, pour un quotidien harmonieux en matière de propreté, de tranquillité publique et de sécurité, voici quelques règles essentielles de civisme.

## L'entretien de vos plantations :

Vous souhaitez planter de nouveaux arbres, ou des haies à la limite qui vous sépare de votre voisin. Certaines distances sont à respecter.

Tout au long de l'année, il est important d'entretenir ses plantations en les taillant, de manière à ce qu'elles n'empiètent ni sur les propriétés voisines ni sur le domaine public.

La taille doit se faire uniquement de septembre à mars, afin de ne pas déranger les oiseaux en cette période de reproduction. Hélas, de nombreux jardiniers perturbent la nidification en effectuant des travaux inappropriés et en adoptant de mauvaises habitudes.

## La propreté du bourg:

La propreté des espaces publics est l'affaire de tous. Il est du ressort de chacun, propriétaire ou locataire, de balayer, de désherber, de déneiger et de saler les trottoirs devant leurs habitations ou leurs commerces.

De même, pour éviter l'encombrement des trottoirs, les poubelles doivent être sorties la veille au soir et rentrées après la collecte.

Que dire également des papiers, des canettes, des mégots jetés sur la voie publique, mégots qui hélas renferment de nombreuses substances chimiques qui contaminent l'eau.

Des poubelles sont installées en centre bourg, vous trouverez des poubelles double flux dans le parc du château, au stade et sur les espaces sportifs

Quant aux déchets verts, ils sont collectés directement à votre porte et ce d'avril à novembre. Mais, vous pouvez aussi les apporter en déchetterie aux jours d'ouverture.

Pour rappel, il est interdit de brûler des végétaux sous peine de se voir verbaliser d'une amende de 68€.

## Le stationnement et les déplacements :

Que l'on soit piéton ou automobiliste, chacun doit adopter un comportement responsable pour assurer la sécurité de tous, en respectant les règles de circulation et de stationnement, le Code de la route et la limitation de vitesse fixée à 30km/h sur la commune.

Les trottoirs sont réservés aux piétons, la chaussée pour les automobiles, les vélos, les trottinettes...

Le stationnement de votre véhicule n'est pas à négliger non plus.

L'idéal est de rentrer votre véhicule dans votre propriété, dans votre garage si vous en possédez un; il sera plus en sécurité.

Pour rappel, il est interdit de se garer sur les trottoirs, sur les passages piétons, à proximité des intersections et des virages.

Pensez également à ne pas stationner votre véhicule sur une place réservée aux personnes handicapées si vous êtes valide.

Ne laissez pas votre véhicule stationné plusieurs jours consécutifs au même endroit; c'est considéré comme une infraction et l'amende se monte à 35€.

## Le bruit :

Le tapage nocturne est bien connu de la part de bon nombre d'habitants, il s'étend également en journée. Tout bruit excessif de moteur ou autre est interdit.

Quant aux travaux de jardinage, de bricolage bruyant, ils sont autorisés selon les plages suivantes:

– du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

–le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

– les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En cas de non-respect de cette règle, une amende de 135 € peut-être dressée.

## La vie en harmonie avec les animaux à poils et à plumes:

Pour garantir la sécurité de tous, il est nécessaire de respecter certaines règles de bon sens.

Tous les chiens et chats doivent être identifiés, afin d'éviter qu'ils ne soient considérés comme des animaux errants.

Lors de la promenade, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse par leurs maîtres. Ceux de 1ère et 2ème catégorie doivent également être muselés.

Leurs déjections doivent être ramassées sur les trottoirs et dans tous les espaces verts. Des sacs plastiques sont à votre disposition dans les toutounettes.

On ne saurait trop vous rappeler qu'il est interdit de nourrir les animaux errants comme les chats et les oiseaux dans les lieux publics.

Ceci permet d'éviter la prolifération des pigeons, des rats, et ainsi prévenir la transmission des maladies aux animaux de compagnie, voire aux humains.

Adoptez ce florilège de tous ces bons gestes pour maintenir votre bourg propre et pour y vivre en harmonie.

## Tribunes Libres

### Liste Béthisy Avenir

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Les membres de notre majorité municipale que vous avez élus sont respectueux de leurs engagements décrits dans leur profession de foi de la campagne électorale de 2020.

Les choix du conseil et ses décisions en sont le reflet, les dossiers sont étudiés en commission. Notre gestion rigoureuse du budget de fonctionnement nous permet de dégager un autofinancement nécessaire pour payer les emprunts, et dégager les moyens de financer les investissements, des dossiers de subventions sont déposés systématiquement.

C'est ainsi, entre autres, que l'ARC a voté un fond de concours de 400000€, la Région a accordé une subvention de 150000€, la FFF 40000€, et en attente d'accord de 350000€ du Département seulement pour le terrain synthétique.

Dernièrement, des décisions ont été prises, concernant le Service Enfance/Jeunesse, comme le recrutement d'une nouvelle équipe d'encadrement et le lancement d'études afin d'améliorer les conditions d'accueil de nos enfants.

### Liste Bien vivre à Béthisy

Chers administrés,

Depuis de plusieurs mois notre service Enfance et jeunesse est en souffrance, des plaintes nous parviennent sur les dysfonctionnements. Déjà, l'été dernier, les conditions d'accueil de vos enfants au centre de loisirs avaient été en terme d'effectif encadrant et de personnel qualifié à la limite de la réglementation, cette situation aurait dû alerter la mairie. La situation s'est dégradée au fil des mois jusqu'à ce que le service se retrouve sans responsable! La gestion actuelle dénote un personnel en souffrance, des élus exaspérés de la gestion de ces services et un mal-être chez les parents. Lors du conseil municipal de décembre 2024, nous avons été force de proposition en créant un groupe de travail avec les élus de toutes les listes. Notre mission de trouver des solutions favoriser l'organisation et surtout motiver l'encadrement. Notre volonté a pour seul objectif le bien-être des enfants de notre commune et cela passe par un service enfance Jeunesse de qualité

Bien cordialement bien vivre à Bethisy

### Liste Une équipe pour vous

Chers Béthisiens(nes),

La rénovation du stade M. Leroy représente 3,25 millions d'€ sur 4,64 millions d'€ soit 70% du budget d'investissement 2024. Sur les 1,1 millions de subventions attendues, seules 11 000€ ont été perçus à fin novembre dernier (source : commission des finances).

Cela est disproportionné au regard des besoins et des moyens financiers de notre commune. Cette rénovation nécessaire, aurait pu être faite à l'identique (terrain en herbe) à bien moindre coût. Malgré notre refus, la commune a dû faire un emprunt de 1.2 millions d'€ sur 25 ans avec 702 000€ d'intérêts à payer alors que la durée de vie d'un terrain synthétique est de 10 à 15 ans.

A titre de comparaison, la rénovation de la rue M. Choron a été chiffrée à 579 000€.

Nous sommes en désaccord avec les décisions de gestion prises par la mandature actuelle qui manquent de bon sens et de compétences dans la gestion des fonds publics. Cette gestion réduit considérablement la capacité de notre commune à investir.

## Horaires et permanences

### Mairie

Lundi : 8h30-12h / 14h-19h

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-18h

Jeudi : 8h30 - 12h

Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

### Médiathèque

Château de la Douye

Mardi : 14h30-18h30

Mercredi : 9h-12h / 14h30-18h30

Jeudi : 15h30 - 17h30

Vendredi : 15h30 - 17h30

Samedi : 9h-12h / 14h30-17h

03.44.87.75.10

### Assistante sociale

Prendre rendez-vous au

03 44 10 44 30

### Médecin de garde

Pour les urgences de nuit et les week-ends, appelez le 15.

### Pharmacie de garde

Composer le 3237.

### Marché

Le Vendredi matin

### Permanence des élus

Sur rendez-vous.

### Bus de l'emploi

- 23 Avril matin

- 18 Juin matin

### Atelier d'éveil:

- 25 Avril (Marmothèque)

- 16 Mai (Salle des fêtes)

- 27 Juin (Parc du Château)

## Fin des travaux SNCF

Après plusieurs mois de travaux c'en est enfin fini des travaux sur la voie ferrée de la ligne reliant Ormoy Villers à Boves.

Les travaux commencés en fin d'été devaient se terminer le 20 décembre.

Néanmoins, les travaux ont repris en ce début d'année avec fermeture des passages à niveaux.

Mais grâce à l'intervention de Monsieur le Maire les travaux ont pu être réalisés de nuit, gênant moins les habitants, les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les services d'urgence.

Nous sommes conscients que nos concitoyens ont été impactés dans leurs déplacements sur cette longue période les obligeant à de grands détours pour regagner la commune .Mais sachez que Monsieur le Maire a réussi après d'âpres discussions à négocier la non fermeture en simultané des trois passages à niveaux situés sur le domaine communal et ce sur la première période.

## Du cuisiné local pour nos restaurants scolaires.

Après une année de réunions et de discussions, la convention entre la ville de Verberie et notre commune a été signée.

Chaque jour, les repas étaient livrés en liaison froide, dans des barquettes plastiques ce qui était néfaste pour la santé et réchauffés dans la cuisine.

(Plus de jetable et beaucoup moins de gaspillage alimentaire.)

Ainsi, depuis le 6 janvier dernier, une révolution s'est opérée dans nos restaurants scolaires. C'en est fini des repas industriels fournis à nos enfants.

En effet, les repas sont préparés dans une cuisine de proximité. C'est un chef cuisinier et sa brigade qui préparent les repas des enfants. Ce sont des repas de saison, avec des produits frais et bruts, épluchés et cuits sur place, du Bio, des viandes Label Rouge, des poissons « Pêche Durable » et des produits locaux dans la mesure du possible.

Nos services récupèrent les repas en liaison chaude, c'est-à-dire plus de réchauffage contrairement au modèle industriel.

Les menus sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne financée à 50 % par l'Arc.

Des menus à thème sont même proposés régulièrement.

Le retour des enfants est positif; ils apprécient les repas, les assiettes reviennent vides; le gaspillage alimentaire est fort réduit.

C'est le tout début de cette nouvelle organisation, et nous avons pu rencontrer quelques dysfonctionnements; il faut néanmoins nous accorder un certain temps d'adaptation.

Cette stratégie a été adoptée par la municipalité pour une alimentation de qualité conduisant à une meilleure santé pour nos enfants.



## Sorties nature avec le Conservatoire

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France va réaliser prochainement des sorties nature dans notre commune.

Le dimanche 27 avril de 9h à 11h sur le coteau de Bellevue. Monsieur Bataille son président, des dirigeants, des entraîneurs, de Monsieur le Maire de la commune et de ses adjoints et bien sûr des jeunes footballeurs accompagnés de leurs parents.

Prévoir des chaussures de marche et des jumelles si vous en possédez.

Le dimanche 22 juin de 10h30 à 14h30, venez découvrir la cavée des vaches, l'église et la carrière. Prévoyez, chaussures de marche, jumelles, pique-nique et votre vélo.

Inscrivez-vous au 03 22 89 63 96 ou par mail à reservation@cen-hautsdefrance.org

## Travaux rue Maurice Choron

Après les travaux d'enfouissement des réseaux secs, de la réfection totale du réseau d'eau potable, les travaux de requalification de cette rue vont commencer finalement début avril.

Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée pour les riverains pendant ces travaux de grande importance.

Une réunion publique avec les habitants a eu lieu le 26 mars avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le maître d'œuvre, des élus et l'entreprise retenue.

## Inscriptions Scolaires 2025-2026

Pour rappel, les inscriptions scolaires pour la rentrée en septembre sont ouvertes.

Cela concerne les enfants nés en 2022, et les élèves de grande section de l'école du

Paradis pour rentrer en CP à l'école des Marronniers.

Merci de bien vouloir transmettre vos demandes d'inscriptions dès que possible.

Les dossiers sont à télécharger sur le site de la Mairie ou à retirer à l'accueil.

## Une distinction pour le FC Béthisy

Ce 29 janvier, le club de football de Béthisy s'est vu remettre le « Label Jeunes de la Fédération Française de Football » de la part de la Fédération en présence de Monsieur Bataille son président, des dirigeants, des entraîneurs, de Monsieur le Maire de la commune et de ses adjoints et bien sûr des jeunes footballeurs accompagnés de leurs parents.



## INSCRIPTION SCOLAIRE

2025-2026



Etat Civil publications (naissances, mariages et PACS) autorisées par les familles

### Décès

Réjane PICART (104 ans) 14 novembre 2024

Bruno WALLET (65 ans) 8 janvier 2025

Jean-Claude JOSSELIN (76 ans) 16 janvier 2025

Gérard ISAMBOURG (79 ans) 18 janvier 2025

Marie-Josée BOCABEILLE née CAMILLERI (71 ans) 11 mars 2025

### Naissance

Kenna Duguet Levazeux 18 mars 2025



Voilà 16 ans qu'aucun enfant n'était né à Béthisy Saint-Pierre. C'est chose faite, ce 18 mars, une petite Kenna est venue agrandir la famille Duguet Levazeux. Félicitations aux heureux parents et prospérité au bébé.